

Journée carrière FMRQ

LE 8 OCTOBRE 2021

Guide de l'exposant·e

Nous vous invitons à consulter ce guide afin de préparer votre participation à la Journée carrière FMRQ du 8 octobre 2021.

Veuillez noter que durant la journée de l'événement, notre personnel sera présent pour répondre à toutes vos demandes.

Nous vous souhaitons une bonne journée de recrutement !

Dates importantes

Période d'inscription

Tarif spécial :
1^{er} juillet au 27 août

Date limite pour
s'inscrire
10 septembre

Personnes-ressources

Vicki Portelance

514 640-0077

Sylvain Schetagne

514 924-7102

[jqc@fmrq.qc.ca](mailto:jcq@fmrq.qc.ca)

Mesures sanitaires

- ✓ Les instances gouvernementales nous permettent d'accueillir un maximum de 230 médecins résident·e·s en même temps dans la salle d'exposition. Afin de respecter ces consignes, les médecins résident·e·s seront invité·e·s à choisir une plage horaire, ce qui nous permettra d'accueillir jusqu'à 1 000 médecins résident·e·s pendant l'exposition. Normalement, nous accueillons autour de 700-800 participant·e·s.
- ✓ Il est possible que nous soyons dans l'obligation d'ouvrir les portes de la salle d'exposition une ou deux heures plus tôt que prévu selon le nombre d'inscriptions. **Vous devrez être prêt à compter de 11 h.** Nous vous en aviserons dès que possible.
- ✓ Le port du masque chirurgical sera pour l'instant obligatoire pour tous, exposant·e·s et médecins résident·e·s. **Un masque chirurgical sera remis à tous les participant·e·s, avant d'entrer dans la salle d'exposition.**
- ✓ Nous mettrons en place des distributeurs de gel hydroalcoolique à l'entrée de la salle.
- ✓ Pour respecter le 2 mètres de distance, les instances ne nous permettent d'accueillir que deux représentant·e·s dans un espace de location de 10'x 10'. Ainsi, chaque espace peut accueillir deux représentant·e·s, deux espaces, quatre représentant·e·s, et ainsi de suite...
- ✓ Pour l'instant, aucun objet promotionnel ou document ne pourra être distribué.
- ✓ La prise d'information personnelle des médecins résident·e·s devra se faire de façon électronique idéalement par l'employé du kiosque afin d'éviter les contacts multiples.
- ✓ Vous pouvez consulter les [mesures sanitaires](#) prises par le Palais des congrès de Montréal.

À noter que les mesures sanitaires énumérées ci-dessus tiennent compte des normes gouvernementales dictées au moment de la rédaction de ce guide de l'exposant. Ces mesures sanitaires pourraient donc être modifiées d'ici à la tenue de l'événement selon l'évolution de la pandémie actuelle. Une communication officielle vous sera alors transmise indiquant les nouvelles mesures sanitaires à respecter.

Représentants

Un maximum de 2 représentant·e·s par espace réservé est permis.

Pour les repas, collation et café, il y a une galerie commerciale au niveau I du Palais des congrès.

HÉBERGEMENT

Les exposant·e·s qui veulent avoir un hébergement pour leur séjour doivent eux-mêmes faire les réservations. Voici [le lien](#) pour connaître les hôtels situés près du Palais des congrès.

LOCATION DE KIOSQUE « CLÉ EN MAIN »

Si vous désirez un kiosque personnalisé, vous pouvez vous informer auprès des firmes suivantes :

Jean-Marc Côté
Expo-Côté Design
450 444-2551

Laika Perreault
Présentation Design
450 682-4612

Si vous avez besoin de mobilier, veuillez nous contacter par courriel le plus tôt possible. De plus, si vous souhaitez avoir une disposition spécifique ou élaborer un nouveau concept, **il est obligatoire d'en discuter au début du projet afin de le faire approuver** par la Fédération des médecins résidents du Québec. À cet effet, vous devrez le communiquer avec Mme Vicki Portelance à [jqc@fmrq.qc.ca](mailto:jcq@fmrq.qc.ca).

AUDIO-VISUEL

Les exposant·e·s qui désirent de l'équipement audiovisuel pour agrémenter leur kiosque peuvent communiquer avec :

Benoît Durocher de Specvision
Bureau : 514 507-9717 / portable : 514 503-2333

Vous devez également en aviser la Fédération des médecins résidents du Québec.

ÉLECTRICITÉ

Tel que stipulé dans le formulaire d'inscription, une base électrique de 1500 W- 120 V vous est offerte gracieusement avec la location de votre kiosque. Si vous prévoyez de louer plus d'un espace, n'oubliez pas d'inclure dans votre plan d'aménagement la disposition des prises électriques souhaitée et de nous le faire parvenir par courriel à [jqc@fmrq.qc.ca](mailto:jcq@fmrq.qc.ca). Veuillez prévoir d'apporter des extensions.

CONNEXION INTERNET

Les exposant·e·s qui désirent obtenir un accès Internet au montant de 75 \$ devront en faire la demande **au plus tard le 24 septembre 2021** par courriel à [jqc@fmrq.qc.ca](mailto:jcq@fmrq.qc.ca). Vous obtiendrez le code d'accès par courriel dans les jours précédant l'événement.

AUTRES SERVICES

Pour toute autre demande, vous pouvez en tout temps communiquer avec nous ou avec le Palais des congrès de Montréal en accédant au [Portail client - Palais des congrès de Montréal](#).

RÈGLES D'IGNIFUGATION

Les règlements du service des incendies de la ville de Montréal exigent que tous les objets servant à la décoration soient ignifugés. Voir la réglementation en cliquant [ici](#).

ACTIVITÉS PROMOTIONNELLES

La distribution de matériel promotionnel, les tirages ainsi que toute autre sollicitation seront interdits. *Si vous désirez tenir un tirage, veuillez communiquer avec nous pour de plus amples informations.*

MONTAGE ET DÉMONTAGE DES KIOSQUES

Le montage et la mise en place des kiosques doivent se faire entre 8 h et 10 h 45, le jour de l'activité. Pour les installations plus complexes ou pour une série de kiosques dont le montage est fait par le même installateur et qui nécessite un temps de charge important, il sera possible de s'installer le 7 octobre 2021 à compter de 15 h. Si tel est le cas, vous devrez aviser la FMRQ et spécifier l'heure de l'arrivée au Palais des congrès, ainsi que le nom de la personne responsable sur place.

Pour le **démontage de votre kiosque, il est important de noter qu'aucun départ ne sera autorisé avant 17 h.** De plus, le démontage doit être terminé au plus tard à 20 h.

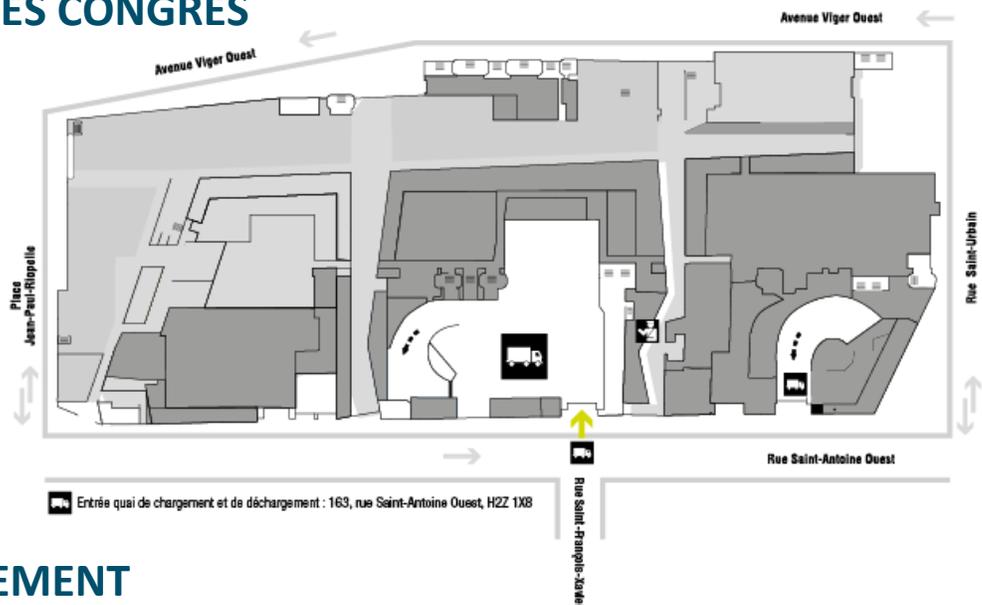
NB: Le Palais des congrès ne peut garder du matériel après cette heure, donc prévoir l'appel d'un messenger.

EXPÉDITION DE VOTRE KIOSQUE ET/OU MATÉRIEL

Nous vous recommandons d'apporter vous-même votre matériel le matin de l'installation afin d'éviter tout risque de perte ou de retard dans votre livraison. Toutefois, si vous expédiez du matériel au Palais des congrès, chaque boîte ou caisson doit être clairement identifié avec les mentions suivantes :

Fédération des médecins résidents du Québec
Journée carrière FMRQ – 8 octobre 2021
Palais des congrès de Montréal
163 rue Saint-Antoine O - salle 210, numéro de kiosque
Montréal (Québec) H2Z 1X8
Compagnie exposante et nom de la personne responsable

ACCÈS AU PALAIS DES CONGRÈS



QUAI DE DÉCHARGEMENT

Le quai de déchargement est situé au 163 rue Saint-Antoine Ouest, au coin de la rue St-François-Xavier (voir plan ci-haut). Une fois votre matériel déchargé, vous pouvez le transporter à la salle 210 qui est au même niveau. Toute livraison de matériel doit se faire par le quai de déchargement au 163 rue Saint-Antoine O, Montréal, QC, H2Z 1X8.